



Les Brèves de l'AFE - n° 45

Du 1^{er} au 15 décembre 2009

Revue de presse

Il s'agit d'un relevé de ce qui a été vu dans la presse écrite autre que LUX ou sur le web. Elle n'exprime pas le point de vue de l'AFE. Si vous souhaitez réagir sur un article, écrivez-nous à afe@afe-eclairage.com.fr

Issue des travaux du Grenelle de l'environnement, la circulaire « Achats publics durables – Marchés de l'Etat », parue au JO le 12 février 2009, encadre les achats de fournitures et de travaux pour les marchés de l'Etat. Sa fiche Eclairage impose, entre autres, l'allotissement spécifique du lot éclairage et l'estimation du coût global de l'installation projetée.

(JDC - Novembre 2009)

Note de l'AFE : retrouvez cette circulaire sur le site de l'AFE, rubrique documentation, ou en cliquant ici (L'éclairage est traité dans la fiche 16).

Beaucoup de designers ont utilisé la technologie LED « *intelligemment* » pour créer des univers lumineux uniques. Aujourd'hui, avec la pression environnementale, nombreux sont ceux qui utilisent sous la pression du marché cette technologie, parfois à tort et à travers. Et pour cause : il n'y a aucune règle pour les LED. Seuls les Etats-Unis ont créé deux normes régissant les performances des luminaires à LED et la durée de vie des LED (LM79 et LM80). Très critiquées, ces normes « *constituent un minimum et ont le mérite d'exister* » explique le département américain de l'énergie. La technologie évolue si vite que les règles ne peuvent suivre, et les fabricants de matériels d'éclairage traditionnels se voient concurrencés par de nouveaux venus. « *Nous sommes donc dans une période où les règles sont remplacées par des paris et des promesses basées sur des théories mais non prouvées* ».

(Lighting - Déc. 2009 / Janv. 2010)

Le texte du projet de loi portant engagement national pour l'environnement (dit Grenelle 2) pose la question des nuisances dues à la lumière dans son article 66.

Les prescriptions pourront porter sur « *les conditions d'implantations et de fonctionnement des points lumineux, les flux de lumière émis et leur répartition dans l'espace ainsi que l'efficacité lumineuse des sources utilisées* ».

(Energie Plus - 1/12/2009)

Note de l'AFE : les experts de l'AFE participent actuellement à la rédaction d'une norme AFNOR sur le sujet.

« *Les illuminations représentent 10 % de la consommation annuelle de l'éclairage public. Les mesures prises ne sont donc pas anodines* », reconnaît Laurent Thibaud, directeur adjoint de l'ADEME Aquitaine. Eteindre les illuminations de Noël à minuit, réduire la période d'illumination et utiliser des LED font partie des mesures phares permettant de limiter leur consommation.

([20 minutes](#) - 2/12/2009)

"Si l'on veut que Noël, fête de la lumière, étincelle de mille feux, il faut que les consommateurs puissent avoir confiance dans la sécurité des produits qu'ils utilisent pour illuminer leur demeure." Ces mots ont été écrits par la commissaire européenne Meglena Kuneva : l'Union Européenne met en effet en garde ses ressortissants sur la sécurité des guirlandes lumineuses de Noël. 30 % d'entre elles "menacent gravement la sécurité des foyers", d'après un rapport de la Commission publié jeudi 3 décembre 2009.

([Maison à Part](#) - 3/12/2009)

Pour la première période du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), qui vient de s'achever, la DRIRE Ile de France totalise 95 % de l'objectif national. Cette dernière souhaiterait donc devenir « *le guichet unique* » pour la seconde période (démarrant normalement en avril 2010), afin d'éviter les double comptages (région du siège social et région des travaux) et afin d'instruire un seul dossier pour les gros programmes.

(L'Usine nouvelle - 3/12/2009)

La 11^{ème} édition de la Fête des lumières s'est tenue à Lyon, du 5 au 8 décembre 2009. Plus de 70 illuminations permettaient aux 4 millions de visiteurs de découvrir des lieux emblématiques de la métropole. L'utilisation de LED permettait une consommation d'électricité réduite (0,1 % de la consommation éclairage urbain de la ville). L'année dernière, la facture s'élevait à 3 000 € pour le centre ville.

Les badauds pouvaient s'informer sur le recyclage des lampes, et gagner un tour de grande roue gratuite en rapportant place Bellecour une lampe obsolète.

([Lyon Webzine](#) / [Euronews](#) - 5/12 / [Le Moniteur](#) - 11/12 / [Lyon Webzine](#) - 15/12/2009)

3 500 bouteilles en plastique de récupération et des LED ont été utilisées pour illuminer certaines rues parisiennes et communiquer sur les économies d'énergie, le tri et le recyclage des déchets.

([Le Monde](#) - 8/12/2009)

La technologie LED est appelée à jouer une place importante en éclairage. Elle pourrait atteindre 50 % du marché en 2020 selon les professionnels. Les professionnels du secteur des semi-conducteurs s'intéressent à ces nouvelles applications et projettent de fabriquer eux aussi ces nouvelles lampes.

A Toulouse, on teste des luminaires d'éclairage public à LED à détecteur de présence, dans des zones peu fréquentées. Diffusant une lumière juste suffisante pour sécuriser l'espace public, l'éclairage s'intensifie au passage d'un piéton.

([Techno-science](#) - 9/12/2009)

Note de l'AFE : le Point de vue de l'AFE sur l'éclairage public à LED est téléchargeable sur notre site Internet, rubrique documentation ([cliquez ici](#)). Il rappelle notamment que l'éclairage des LED n'est pas encore adapté à l'éclairage public fonctionnel.

L'éclairage, en Chine, représente environ 12 % de la consommation d'électricité. En une décennie, le pays a multiplié par 12 sa production de lampes fluorescentes compactes (LFC), atteignant 2,4 milliards en 2006 selon le ministère du Commerce et 3 milliards en 2008 selon l'Association de l'industrie de l'éclairage chinoise.

Dans le monde, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) rapporte que les LFC ne représentent que 6 % des lampes vendues, contre 70 % pour l'incandescence.

Pourtant, le remplacement des lampes à incandescence chinoises par des LFC permettrait d'économiser en 10 ans entre 160 et 216 milliards de kWh (soit 175 à 237 millions de tonnes de CO₂).

En juillet, Pékin a signé un programme de 84 millions de dollars avec le PNUD sur 4 ans afin d'aider la conversion de l'industrie des lampes à incandescence chinoise, d'éduquer la population et résoudre la question des lampes usagées.

([AFP](#) - 9/12/2009)

Trois villes de Seine-Saint-Denis testeront début 2010 la mise en place de « marches exploratoires » : à la nuit tombée, des groupes de dix femmes arpenteront les rues et feront part de leurs impressions et sentiments d'insécurité, désignant, entre autres, les endroits qu'elles jugeront mal éclairés. L'objectif de cette démarche étant d'apporter « une vision humanisée de l'urbanisme ».

(20 Minutes - 10/12/2009)

Les villes de Lamballe et de Saint-Brieuc ont décidé de couper les illuminations de Noël tant que durera la vague de froid qui menace la Bretagne de coupures d'électricité.

([Ouest France](#) - 15/12/2009)

A la différence des lampes à filament, les lampes fluorescentes compactes doivent être recyclées et suivre la filière de collecte mise en place par Récylum.

([Le Pays](#) - 15/12/2009)

Depuis le 1^{er} septembre 2009, de nombreuses lampes énergivores ont été retirées du marché par un règlement européen. Parmi elles : un grand nombre de lampes non transparentes, les lampes à incandescence de 100 W et plus, et certains type d'halogènes. GfK, institut d'études spécialisé dans les biens durables, vient de publier une étude sur les premiers impacts de cette suppression sur le marché : fin octobre, le chiffre d'affaires annuel a progressé de 14,8 %, atteignant 377 millions d'euros. De 100 références en moyenne de lampes à incandescence en rayon, nous sommes passés à 64 fin octobre 2009. A l'inverse, les lampes fluorescentes compactes (représentant maintenant 49 % du chiffre d'affaires), progressent de 47 % en volume.

([Batiactu](#) - 15/12/2009)

Note de l'AFE : pour plus de renseignements sur le calendrier d'interdiction de mise sur le marché des lampes énergivores, voir le Flash info de l'AFE [en cliquant ici](#), ainsi que le Point de vue de l'AFE n° 10 : Lampes fluorescentes compactes, Santé et Environnement, téléchargeable dans la rubrique documentation du site de l'AFE, ou en [cliquant ici](#). Vous trouverez un document simplifié sur les technologies de substitution à l'incandescence sur le site de l'AFE, ou en [cliquant ici](#).

Enfin, pour donner votre avis sur ces textes (règlement européen et convention volontaire française), venez participer au débat traitant de ce sujet sur [notre Forum](#).

Prochaines manifestations AFE (Pour vous inscrire en ligne à ces évènements : RDV sur les pages régionales de www.afe-eclairage.com.fr)

2 mars 2010

Lieu : Colmar

Type de manifestation : Conférence. Les nouveaux enjeux de l'éclairage en milieu industriel

AFE Est – CCI Colmar

[Pour vous inscrire, cliquez ici](#)

En région

AFE Normandie - 4 décembre 2009 - la gestion dynamique de l'éclairage intérieur des commerces / Lumières festives

Le 4 décembre dernier, le centre régional AFE Normandie a organisé une conférence sur le thème de la gestion dynamique de l'éclairage intérieur des commerces ainsi que sur les mises en lumière festives.

Au cours de cette manifestation, les représentants de la ville de Caen sont intervenus en présentant un projet de réhabilitation d'un quartier de la périphérie caennaise par la lumière.

La cinquantaine de participants a pu constater qu'au cours des trois présentations qui ont été faites, l'utilisation de la technologie LED était constamment présente. Cela prouve la montée en puissance de l'utilisation de ces nouveaux dispositifs. Le Président Alain LE MOIGNE, qui assurait l'animation des débats a toutefois mis l'accent sur certaines réserves quant à la généralisation un peu rapide de ces nouvelles sources. Il a, en effet, fait remarquer que l'utilisation des LEDS dans les domaines objets de cette conférence (éclairage intérieur, éclairage festif) était parfaitement envisageable et justifiée. Il s'agit en effet majoritairement d'un éclairage d'ambiance parfaitement adapté au contexte évoqué ce soir là.

De là à trouver des solutions immédiatement efficaces pour l'éclairage extérieur et routier !!! Prudence.

Il est d'ailleurs d'ores et déjà prévu de traiter du sujet de l'éclairage routier au cours de la prochaine conférence fixée au jeudi 8 avril 2010 en partenariat avec le CETE de Rouen.

Brèves en passant

- **Toute l'actualité de l'éclairage est dans la revue LUX.** Pour vous abonner ou recevoir un spécimen gratuit, rendez-vous sur www.lux-editions.fr. Retrouvez les sommaires des derniers numéros dans la rubrique documentation du site de l'AFE

- **Nouvelle formation AFE** : le programme 2010 des formations de l'AFE est disponible. Pour le télécharger, rendez-vous dans la rubrique formation du site de l'Association, ou [cliquez ici](#).

- **Nouveau président AFE en Midi-Pyrénées** : Joël Lavergne a été élu président du centre AFE Midi-Pyrénées lors de l'Assemblée générale du 1^{er} décembre 2009. Il remplace Georges Zissis après 6 années de présidence.



Association française de l'éclairage • Loi 1901

17, rue de l'Amiral Hamelin • 75783 PARIS Cedex 16 • Tél : +33 (0)1 45 05 72 00 • Fax : +33 (0)1 45 05 72 70
Site internet : www.afe-eclairage.com.fr • e-mail : afe@afe-eclairage.com.fr